



Société de tir
"Union et Fraternité"

1562 Corcelles

11 mars 2025

INSCRIPTION RANGEUR

FETE DE MAI 2025

RÈGLEMENT

1. Nous proposons à celles et ceux qui le souhaitent de réserver à l'avance leur heure de tir pour la Fête de Mai. La réservation se fera le jeudi 24.04.2025 de 17:30 à 19:00 ou lors du tir intergroupe le dimanche 27.04.2025 de 08:00 à 14:00 directement au stand de tir. Le tir sans inscription préalable reste évidemment possible.
2. Les inscriptions se font sur les cibles 2 et 3 pour la passe Corcelles et 4 et 5 pour la passe Société, les cibles 1 et 6 sont réservées pour les personnes qui tirent sans rangeurs.
3. Un tireur peut inscrire d'autres tireurs jusqu'à un maximum de 5.
4. Les rangeurs sont par tranche de 10 minutes, début du tir aux 00, 10, 20, 30 et 40.
5. Chaque personne qui s'inscrit doit le faire séparément pour les cibles Corcelles et Société. Le comité recommande au minimum 2 plages vides entre les tirs afin de ne pas avoir de mauvaise surprise en cas de retard sur le planning.
6. Il est fort probable qu'il y ait ponctuellement du retard dans le planning, chaque tireur est responsable de se présenter à l'heure et d'adapter en fonction des éventuels retards. Si un tireur n'est pas présent lorsqu'il est appelé, sa réservation est annulée, il devra alors tirer sur une cible sans inscription.
7. À tout moment, le comité se réserve le droit d'insérer des tireurs sur les cibles réservées afin de garantir l'utilisation du stand à pleine capacité en tout temps.

LE COMITE